

Académie de POITIERS
COLLEGE ROMAIN ROLLAND
32 ROUTE DE CHATAIN
86250 CHARROUX
Tél 0549875117
Fax 0549877304

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : mardi 28 novembre 2017

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 14 novembre 2017

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur AUDONNET Thierry – Principal du Collège

Secrétaire de séance : Bénédicte FILLATRE - Gestionnaire

Quorum (13 ou 16) : 11

Nombre de présents : (14 votants)

Ordre du jour

Approbation du CA du 09 novembre 2018

I. Vie pédagogique et éducative

1/ Projet accompagnement éducatif

II. Fonctionnement général

1/ Règlement intérieur du service restauration

2/ Tarif hébergement

3/ Délégation de signature

III. Vie budgétaire et financière

1/ Examen du budget 2018

IV. Questions diverses

- Annexes

1. Projet accompagnement éducatif
2. Règlement intérieur du service
3. Tarif hébergement
4. Délégation de signature
5. Budget 2018

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 28 novembre 2017

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	AUDONNET Thierry	X					
	Provisseur ou principal adjoint							
	Gestionnaire	FILLATRE Bénédicte	X					
	C.P.E.							
	Directeur adjoint de la SEGPA							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	GEOFFROY Jean Olivier	X					
	Groupement de communes	Mme COLAS Elisabeth			X			
	Commune siège	M SOUBIROUS Rémy	X					
	Commune siège							
PERSONNALITES QUALIFIEES	M CORDEAU Jean Samuel		X					
	M GIBOLD Didier	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. MOREAU Thierry	X					
		M. GIN Alexandre		X				
		M. MALTERRE Jean-François	X					
		Mme MIKALA Isabelle	X					
		M AMBOS Christophe	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme CHASSAT Christelle			X			
		M. BLAIN Patrick	X					
PARENTS D'ELEVES et ELÈVES	Parents d'élèves	Mme MARTIN Claudia	X					
		Mme DOUX Adeline	X					
		M. HILAIREAU Philippe			X			
		M. LEBOEUF Sébastien			X			
	Elèves	Mme NAULEAU Marine	X					
		Mme SANQUIER Chloé	X					

[☐] P : Présents - A : Absent - E : Excusé

Approbation du Conseil d'Administration du 9 novembre 2018

Le quorum étant atteint, Monsieur Audonnet, Principal du Collège, Président, ouvre la séance du Conseil d'Administration à 17 H 55.

- Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour.
- deux points sont rajoutés à l'ordre du jour : DBM pour information, en questions diverses : question de Mme MIKALA

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par 12 voix.

Mme FILLATRE accepte d'être secrétaire de séance.

I - Vie pédagogique et éducative

1/ Projet accompagnement éducatif :

M. Audonnet présente le projet d'accompagnement éducatif mis en place au collège. Il comprend des activités sportives (football, basketball et handball), des activités culturelles (apprentissage du Djembé) et l'aide aux devoirs. Voir document en annexe.

Votants 12 – pour : 12

II - Fonctionnement général

1/ Règlement intérieur su service restauration

18h03 : arrivée de M. Gibold

Le règlement a été transmis aux membres du CA avant la commission.

- Participation des commensaux, demi-pension et repas exceptionnels aux charges communes. Il est proposé d'appliquer un taux de 18% sur l'ensemble des recettes du SRH pour participer aux charges communes. Cette participation serait répartie comme suit : pour la part SRH : contrats d'entretien des matériels, réparations, contrôles bactériologiques, achat de matériels et produits d'entretien et pour la part ALO : différence entre le montant total et les dépenses sur le SRH pour abonder les lignes de fluides.

Votants 13 – pour : 13

- Calcul des remises d'ordre (voir document joint)

Votants 13 – pour :13

2/ Tarif hébergement et autres (informations)

Les tarifs hébergement ont été fixés lors de la commission permanente du Conseil départemental du 12/10/2017 (délibération 2017CP312).

(Voir document joint)

3/ Délégation de signature

Délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement :

Présentation de l'article R421-20 du code de l'éducation nationale stipulant : « le conseil d'administration (...) donne son accord sur la passation des marchés, contrats et conventions dont l'établissement est signataire, à l'exception (...) des marchés dont l'incidence financière est annuelle et pour lesquelles il a donné délégation au chef d'établissement. »

- la délégation est fonctionnelle et non nominative
- la délégation autorise la signature par le chef d'établissement des marchés ayant une incidence financière budgétaire annuelle, dans le respect du décret 2016-360 du 25/03/2016 et dans la limite des crédits ouverts au budget initial ou modifié.

- La délégation concerne uniquement les marchés ayant une incidence financière budgétaire annuelle. Par conséquent, ne sont pas concernés les marchés qui courent sur 2 années civiles (cas des marchés à tacite reconduction).
- La délégation est accordée pour l'année civile à venir par les membres du conseil d'administration en exercice.
- La délégation fera l'objet d'une nouvelle délibération du conseil d'administration au moment du vote du budget de l'année suivante.

M. Audonnet soumet au vote des membres du CA
Votants 13 pour : 13

Délégation de signature du chef d'établissement à la gestionnaire :

M. Audonnet demande aux membres du conseil d'administration l'autorisation de déléguer la signature du chef d'établissement à la gestionnaire pour les commandes relatives aux charges courantes en ALO et SRH (commande de fournitures, vêtements, matériels et produits d'entretien, fluides, denrées, etc.). La délégation autorise la gestionnaire à commander dans la limite des crédits ouverts au budget initial ou modifié.

La délégation de signature ne concerne pas les contrats annuels ni le service AP.

M. Audonnet soumet au vote des membres du CA
Votants 13 – pour : 13

III - Vie budgétaire et financière

1/ DBM pour information

Création d'une DBM de type 21 pour régulariser les dépenses et recettes relatives au contrat d'aidé recruté à compter du 1^{er} septembre 2017. (Document joint)

18h26 : arrivée de M. Soubirous

1/ Examen du budget 2018

M. Audonnet informe les membres du conseil d'administration du montant de la dotation globale de fonctionnement : 49043€. Il explique la baisse par la révision du mode de calcul de cette dotation par le conseil départemental, qui prend mieux en compte la réalité de chaque établissement. (nombre d'élèves, surfaces des bâtiments, montant du fonds de réserve).

Le budget présenté tient compte de :

- la dotation de fonctionnement du département (49043€ soit 2454€ de moins qu'en 2017),
- des subventions diverses accordées par le Ministère (manuels, crédits de reprographie, réalisation de carnets de liaison),
- des subventions accordées par les associations (association de parents d'élèves, foyer socio éducatif),
- des subventions ou reliquats de subventions accordées suite à des soumissions de projets
- une subvention du syndicat intercommunal pour la réalisation de projets pédagogiques divers.

Le budget présenté tient compte des différents projets pédagogiques (voyages notamment), des dépenses de fonctionnement courant et des contrats d'entretien et de maintenance.

(rapport du chef d'établissement et présentation du budget joints)

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes.

M. Audonnet soumet aux membres du CA l'approbation du budget.
Votants 14 – pour : 14

IV - Questions diverses

19h14 : départ de M. Ambos et M. Moreau

Mme Mikala pose deux questions :

Quelles sont les prévisions d'effectifs pour l'année prochaine ?

M Audonnet répond que les services du rectorat prévoient 34 élèves à la rentrée prochaine en classe de 6^{ème}.

Pourrait-on maintenir deux classes par niveau si la création d'un pôle éducatif était décidée, sans les enfants de Genouillé ?

M. Audonnet répond qu'il a demandé les effectifs à Mme L'inspectrice du premier degré afin de les communiquer aux membres du CA.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal lève la séance à 19h30.

Bénédicte FILLATRE



Thierry AUDONNET



Rectorat de l'académie de Poitiers-DSDEN de la Vienne
Division de la vie des élèves et des établissements
Bureau de la vie des établissements (DEE2)

Établissement :

Collège Romain ROLLAND - CHARROUX

	Descriptif synthétique des projets	Jours/Horaires	Nombre d'élèves et de classes	Nombre d'HSE demandées
Activités culturelles	Atelier Djembé	lundi 15h30 - 17h00	Groupe de 12 élèves parmi les 2 classes de 6ème et les 2 classes de 5ème	51
	Atelier Presse		12 élèves parmi les 2 classes de 6è et les 2 classes de 5ème	Pris en charge par le professeur documentaliste
Activités sportives	Atelier Handball	Jeudi 14h00 - 15h00	- 2 classes de 3èmes : 20 élèves - 16 élèves parmi les 2 classes de 6è et les 2	68
	Atelier Basket	Jeudi 16h00 - 17h00	Classe de 3ème, 4ème : 24 élèves	68
	Atelier multisport	Mardi 16h00 - 17h00	1 Classe de 4ème et 5ème	
	Atelier Football		Groupe de 17 élèves parmi les 2 classes de 6ème et les 2 classes de 5ème	Pris en charge dans le cadre d'une convention avec la ligue centre ouest de football
Total HSE				187

Rectorat de l'académie de Poitiers-DSDEN de la Vienne
 Division de la vie des élèves et des établissements
 Bureau de la vie des établissements (DEE2)

Établissement : Collège Romain ROLLAND - CHARROUX

	Descriptif synthétique des projets	Jours/Horaires	Nombre d'élèves et de classes	Nombre d'HSE demandées	
Aides aux devoirs	Aide aux devoirs pris en charge par la vie scolaire	lundi 15h30 - 17h00	1 groupe d'élèves parmi les 2 classes de 6ème et les 2 classes de 5ème : 23 élèves	Pris en charge par la vie scolaire	



REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE DE RESTAURATION

ANNEE 2018

La commission permanente du Conseil départemental du 12 octobre 2017 a fixé les tarifs comme suit (délibération 2017CP312) :

FRAIS SCOLAIRES

Montant du forfait annuel : 403.10€ (soit montant du forfait journalier: 2.90€).

Le nombre de jours de fonctionnement pour l'année 2018 a été arrêté à 139 jours (forfait 4 jours).

L'année 2018 sera découpée en trimestres comme suit :

janvier 2018 – mars 2018: 2eme trimestre 2017-2018 : 40 jours

avril 2018 – juillet 2018 : 3eme trimestre 2017-2018 : 43 jours

septembre 2018- décembre 2018 : 1^{er} trimestre 2018-2019 : 56 jours

A / TARIFS

TARIFS ELEVES :

- Forfait annuel 4 jours : 403.10€
- Elèves externes : 2.90€

TARIFS COMMENSAUX :

- TARIF I (agents assurant des fonctions d'entretien, d'accueil et de restauration, contrats aidés et contractuels du Centre de Gestion et de l'Etat) : 2.90 euros
- TARIF II (personnels ayant un indice de rémunération inférieur ou égal à 460) : 3.42 euros
- TARIF III (personnels ayant un indice de rémunération supérieur à 460) : 3.84 euros

TARIFS EXCEPTIONNELS :

- Hôte de passage : 3.84 euros
- Repas amélioré : 8 euros
- Repas élèves extérieurs : 2.90 euros

B/ FONDS DE REMUNERATION DES AGENTS DE RESTAURATION (FRAR)

Taux identique à celui de 2017, soit : 22.5% de l'ensemble des recettes encaissées.

C/ FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (FCSH)

Taux identique à celui de 2017, soit : 1.25% de l'ensemble des recettes encaissées.

Le conseil d'administration du collège a fixé la participation aux charges communes comme suit (CA du 28/11/2017 / acte n° 16):

- Le taux de participation des demi-pensions aux charges communes est fixé à 18%.
- Le taux de participation des commensaux aux charges communes est fixé à 18%.
- Le taux de participation des recettes exceptionnelles (hôtes de passage, repas amélioré, élèves extérieurs) aux charges communes est fixé à 18%.

Le conseil d'administration du collège a fixé le calcul des remises d'ordre comme suit (CA du 28/11/2017 / acte n° 17):

La remise d'ordre est effectuée automatiquement par la gestionnaire, sur la base du nombre de jours réels d'absence :

- en cas d'absence motivée supérieure à deux semaines consécutives, (seuls les jours de cantine sont décomptés : 2 semaines sont égales à 8 jours de demi-pension),
- en cas de départ définitif de l'élève
- en cas d'exclusion temporaire
- en cas de renvoi définitif,
- en cas de départ temporaire ou définitif de la demi-pension pour régime alimentaire dûment certifié
- en cas d'absence en raison d'un stage ou voyage scolaire
- en cas de fermeture du service annexe d'hébergement du fait de l'administration (grève, journée banalisée ...).

Rappels :

- Lors d'appariement, aucune remise d'ordre ne sera consentie. En contrepartie, le correspondant de l'élève demi-pensionnaire bénéficiera de la gratuité du repas,
- Tout changement de régime en cours d'année scolaire ne peut devenir effectif qu'en prévenant le collège un mois avant le début de chaque trimestre,
- Les élèves quittant l'établissement de leur plein gré, sans justification, n'ont droit à aucune remise.
- Les repas sont à régler en milieu de trimestre pour le trimestre en cours.
- Le service annexe d'hébergement reste ouvert et accessible à tous jusqu'à la fin de l'année scolaire.



BUDGET 2018

RAPPORT DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Le budget 2018 présenté tient compte:

- Des directives générales relatives à l'élaboration du budget,
- Des orientations fixées par le conseil départemental,
- D'une diminution de la dotation de fonctionnement par rapport à 2017,
- des dépenses liées à la viabilisation, à l'entretien et aux charges générales,
- des besoins pédagogiques.

1) Des effectifs constants :

Les effectifs du collège de Charroux se maintiennent autour de 150 élèves depuis 6 ans : 155 élèves pour l'année scolaire 2012-2013, 152 pour l'année scolaire 2017-2018. Parmi ces élèves, seuls 8 sont externes pour l'année scolaire en cours (5%). Le nombre d'élèves boursiers a augmenté : 44 pour l'année en cours (29%), alors qu'ils étaient 40 l'année précédente sur 148 (27%).

L'accompagnement des familles est une priorité pour l'établissement afin de permettre aux élèves de suivre leur scolarité sereinement (mise en place d'échéanciers pour les frais scolaires, les séjours, information systématique quant au fonds social, orientation vers l'assistante sociale...).

2) Une dotation de fonctionnement en diminution:

La dotation de fonctionnement est en diminution depuis le budget 2017 (-4319€ entre 2016 et 2018) du fait d'une harmonisation des dotations pour l'ensemble des collèges de la Vienne. La dotation globale tient compte des effectifs, des surfaces, mais prend aussi en compte la notion de ruralité. En effet, pour un collège isolé comme celui de Charroux, chaque sortie nécessite un transport en bus.

La dotation de fonctionnement 2018 (49043€) est répartie en priorité sur le service ALO du fait de toutes les dépenses incompressibles : fluides, contrats, fonctionnement général. Les dépenses de fluides et téléphonie sont estimées sur la base des consommations moyennes des 3 dernières années et tiennent compte d'un taux variable d'augmentation par rapport aux tarifs de 2017. Cependant, les montants crédités en électricité et fuel sont moins importants que les estimations, et, suivant les conditions climatiques, des ajustements et un prélèvement sur fonds de réserve seront éventuellement proposés pour abonder ces postes de dépenses (un point sera fait en septembre). Des prospections sont faites auprès de nos différents fournisseurs pour obtenir des offres plus intéressantes financièrement ; téléphonie, copieurs, etc. Des économies ont pu être réalisées sur certains postes de dépenses (copieur pédagogique, affranchissement) mais des inconnues subsistent : la fermeture de l'agence comptable de Civray au 31 décembre 2017 entraînerait une augmentation de l'affranchissement pour l'envoi des mandatements, des chèques, si une antenne n'est pas maintenue.

Il a été décidé, pour 2018, d'augmenter légèrement les crédits d'enseignement pour prendre en compte des demandes particulières (matériel de technologie, livres en anglais en lien avec

le voyage proposé). En plus des voyages pédagogiques, le collège propose de nombreuses sorties ponctuelles, financées par la subvention du syndicat intercommunal ou les reliquats de subventions liées aux projets (séance de cinéma en anglais au TAP de Poitiers, cinéma, expositions, sorties à thème pour les latinistes par exemple, théâtre). Le transport pour la piscine est financé par la dotation de fonctionnement.

3) Bourses nationales et vie de l'élève:

Il est important de préciser que le nombre de boursiers a augmenté, et que certaines familles sont pénalisées par la suppression à la rentrée 2016 des remises de principe. Si les montants annuels octroyés ont augmenté, les conditions de revenus pour pouvoir y prétendre sont telles que des familles « fragiles » financièrement n'y ont plus droit. Le fonds social est proposé systématiquement mais un certain nombre de familles sont réticentes à demander de l'aide.

4) Service de restauration et d'hébergement:

Le collège de Charroux pratique un des tarifs les plus élevés du département (2.90€). Cependant, ce tarif n'a pas augmenté depuis 2009. L'adhésion aux marchés initiés par le Lycée Victor Hugo permet de maintenir un coût repas compris entre 1.60€ et 1.62€ HT depuis 2014, contre 1.80€-1.82€ en 2014 et 2013.

L'augmentation des approvisionnements en circuit court induit un surcoût qu'il est possible de compenser par les achats via les marchés. Il a été prévu au budget 2018 de consacrer 1/3 des dépenses aux approvisionnements locaux.

La fréquentation du SELF a légèrement diminué en 2016. Les ratios des présences au SELF par rapport au nombre d'élèves total ont été pris en compte pour le calcul du budget 2018. Ainsi, les recettes sont calculées sur la base de 134 repas élèves/jour et 13 commensaux (tous tarifs confondus).

Les taux de reversement au FRAR et FCSH sont maintenus respectivement à 22.5 et 1.25%. Le taux de participation aux charges communes est maintenu à 18%. La répartition de cette participation est prévue entre un reversement en ALO pour compenser les dépenses de fluides, et le financement des contrats, réparations, achats de produits et matériels pour le SRH.

5) Recettes 2018:

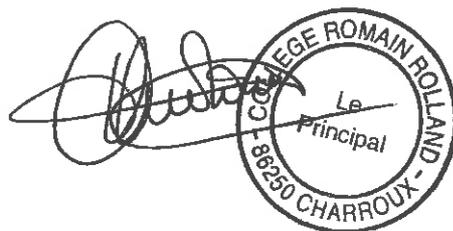
Les recettes de l'établissement proviennent :

- de la DGF pour la majeure partie,
- de crédits d'Etat (manuels scolaires, droits de reprographie, carnets de correspondance),
- de subventions diverses (département, région, organismes divers) acquises suite à des appels à projets
- de dons d'associations (foyer socio-éducatif, Association de parents d'élèves) qui financent en partie les voyages pédagogiques
- d'une subvention du syndicat intercommunal qui permet de financer les sorties (transport et visite), une partie des voyages, une partie de l'accompagnement éducatif.

Les dons de l'APE et du FSE ainsi que la subvention du syndicat intercommunal sont indispensables à la réalisation des projets pédagogiques de l'établissement. Les élèves de

Charroux peuvent ainsi bénéficier de visites d'expositions, de musées, de sites, en lien avec les programmes.

Le collège de Charroux dispose de réserves importantes permettant de gérer la baisse de dotation de fonctionnement. Les efforts seront maintenus pour gérer au mieux les dépenses de fonctionnement.



Le
Principal

COLLEGE ROMAIN ROLLAND
86250 CHARROUX

Académie :
POITIERS

Exercice : 2018

MINISTÈRE : EDUCATION NATIONALE

DEPARTEMENT :
VIENNE

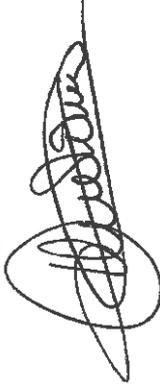
Etablissement : 086002K
COLLEGE ROMAIN ROLLAND
ROUTE DE CHATAIN

86250 CHARROUX
Téléphone : 05 49 87 51 17

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

AUDONNET Thierry, chef d'établissement



BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	60 179.20	60 179.20	0.00
Vie de l'élève	5 693.03	5 693.03	0.00
Administration et logistique	55 966.53	54 985.81	-980.72
Total services généraux (1)	121 838.76	120 858.04	-980.72
Restauration et hébergement	60 193.36	60 193.36	0.00
Bourses nationales	7 815.00	7 815.00	0.00
Total services spéciaux (2)	68 008.36	68 008.36	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	189 847.12	188 866.40	-980.72

ORDONNATEUR : AUDONNET Thierry
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Violaine CAPRON

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	60 179.20	60 179.20		60 179.20	60 179.20	
Vie de l'élève	5 693.03	5 693.03		5 693.03	5 693.03	
Administration et logistique	55 966.53	55 966.53		54 985.81	54 985.81	
Total services généraux (1)	121 838.76	121 838.76		120 858.04	120 858.04	
Restauration et hébergement	60 193.36	60 193.36		60 193.36	60 193.36	
Bourses nationales	7 815.00	7 815.00		7 815.00	7 815.00	
Total services spéciaux (2)	68 008.36	68 008.36		68 008.36	68 008.36	

Etablissement : 0860002K

COLLEGE ROMAIN ROLLAND
ROUTE DE CHATAIN
86250 CHARROUXDEPARTEMENT :
VIENNEORDONNATEUR : AUDONNET Thierry
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Violaine CAPRON

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE	
--	--

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	189 847.12	188 866.40
	Résultat prévisionnel	-980.72

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
CAF	0.00	0.00
Augmentation du fonds de roulement	0.00	0.00
Total	0.00	0.00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
93 553.83	9 698.04	0.00	83 855.79

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

	Ouvertures de crédits		Etat des origines de financement		Prévisions de recettes			Autres
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admissibles au budget initial de l'année N-1	Total	Vote du Conseil d'Administration		Ressources propres	
					Etat	Région, Dépt, Grpt communes et Autres Cot		
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Activité pédagogique	65 199,18	60 179,20	65 199,18	60 179,20	4 661,39	21 906,51	28 085,00	5 496,30
Vie de l'élève	6 384,03	5 693,03	6 384,03	5 693,03	1 651,63	0,00	0,00	4 041,40
Administration et logistique	50 328,42	55 966,53	49 143,28	54 865,81	0,00	38 549,37	5 039,80	11 396,64
Total services généraux (1)	121 921,63	121 838,76	120 736,49	120 868,04	6 343,02	60 455,88	33 124,80	20 934,34
Restauration et hébergement	61 700,34	60 193,36	61 700,34	60 193,36	0,00	0,00	60 193,36	0,00
Bourses nationales	7 860,00	7 815,00	7 860,00	7 815,00	7 815,00	0,00	0,00	0,00
Total services spéciaux (2)	69 560,34	68 008,36	69 560,34	68 008,36	7 815,00	0,00	60 193,36	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	191 481,97	189 847,12	190 296,83	188 866,40	14 158,02	60 455,88	93 318,16	20 934,34
TOTAL GENERAL	191 481,97	189 847,12	190 296,83	188 866,40	14 158,02	60 455,88	93 318,16	20 934,34

ORDONNATEUR : AUDONNET Thierry
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Violaine CAPRON

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Imputation		Imputation		Imputation				
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé		
13COR					7443		11 416.08	12 138.88
		carnets				Subventions Département		
13COR		Carnets de correspondance	13COR			carnets		451.08
13MS		Manuels scolaires			7411	Subventions minis.éduc.nat.	4 355.10	451.08
13MS		Manuels scolaires	13MS			Manuels scolaires	4 355.10	3 530.35
13REP		13REPcoll			7411	Subventions minis.éduc.nat.	4 355.10	
		Droits de reprographie			7411	Subventions minis.éduc.nat.		3 530.35
CARNET		Carnets de correspondance	13REP			13REPcoll		3 530.35
		Carnets de correspondance			7411	Subventions minis.éduc.nat.	255.45	267.95
ENSG		ENSEIGNEMENT GENERAL			7411	Subventions minis.éduc.nat.	255.45	
		Abonnement				Carnets de correspondance	405.24	267.95
		bibliothèque APE SIC				Subventions minis.éduc.nat.	405.24	
		copieur pédagogique				Subventions minis.éduc.nat.		
		MATIERES ENSEIGNEMENT GENERAL				Projet Etablissement	12 942.30	6 464.37
		FOURNITURES DIVERSES				Action de mécénat	9 638.14	
PROJET		Projet Etablissement				Subventions autres ministères		78.84
		projets divers SIC, APE, FSE				Subv. Communes gpt. collectif.		5 003.34
		projets développement durable (région)				Action de mécénat		51.48
		projets d'établissement voyages scolaires				Subventions Région		807.63
		Projet santé (ARS)				Subventions minis.éduc.nat.	363.07	363.07
		transports à la piscine				Subventions Département	37.50	160.00
		Transport piscine				Subventions Région	1 972.57	
		Autres dépenses pédagogiques				Subventions Département	931.02	
		cherna département				VOYAGES	35 825.00	37 326.47
						Contribution participants	10 500.00	

ORDONNATEUR : AUDONNET Thierry
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Violaine CAPRON

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Imputation		Imputation		Imputation						
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé				
	0COPIES	Photocopieur administration					1 877.00	2 188.00		
	0MATE	Matériel et fournitures					2 241.00	1 130.00		
	0REPA	Réparations					1 000.00	1 880.00		
	2DITVX	Subvention petits travaux d'urgence					703.00	564.87		
OP-SPE		Opérations spécifiques					2 924.28	988.72		
	0AMOR	Amortissement					2 924.28	988.72		
TAXES		Taxes et redevances					1 055.00	955.00		
	0ATAX	Autres taxes					80.00	10.00		
	0GPTS	Achision groupements et agence					605.00	605.00		
	0TEOM	Taxe ordres ménagères					370.00	370.00		
Total du service							50 323.42	55 966.53	49 143.28	54 985.61
Total du service									Recettes votées par le C.A	54 985.61
Total du service									Recettes votées par le C.A	54 985.61

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
SERVICE SPECIAL - SRH : Restauration et hébergement

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes							
Imputation			Vote du Conseil d'Administration			Imputation			Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé				
0CINT										
	0CINT	CONTRIBUTION		0COMX	7082					
				0DP4J	7082	Prod. Restaur. Scol. et héberg			3 803,34	5 704,58
	DENR	DENREES		0ECOL	7082	Prod. Restaur. Scol. et héberg			57 692,00	54 015,40
	0AGRI	Achat de produits locaux via agricole		0REXC	7082	Prod. Restaur. Scol. et héberg				58,00
	0DENR	Achats de denrées		0TICK	7082	Prod. Restaur. Scol. et héberg				38,40
	ENT	Entretien								377,00
	0CONT	Contrats		0DP4J		dem pension 4 jours			145,00	
	0MATE	Matériel et fournitures								
	0PENT	Produits d'entretien								
	0REPA	Réparations								
	0HBGT	HEBERGEMENT EXTERIEUR								
	HYG	HEBERGEMENT EXTERIEUR								
	0BACT	Hygiène et entretien								
	REVST	Contrôles bactériologiques								
	2FCSH	Reversement C086								
	2FRAR	Contribution au FCSH								
		Reversement FRAR								
		Total du service							61 709,34	60 193,38
									Recettes votées par le C.A	60 193,38

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 1	Constantes de l'établissement pour le fonctionnement de la restauration et de l'internat												
	RECETTES					Charges de fonctionnement / Reversements - Assiette de calcul							
Elèves	Imputation budgétaire			Compte	Nb Jo.	Charges de fonctionnement / Reversements - Assiette de calcul							
	Domaine	Activité				FCSH	FRAR	OCINT					
demi pension		0DP4J		7062	0								
demi-pension 4 jours		0DP4J		7062	1	1.25%	22.50%	18.00%					
DP4J	DP4J	0DP4J		7062	0								
Convivres													
commensaux	Domaine	Activité		Compte	Nb Jo.	FCSH	FRAR	OCINT					
ecollers occasionnels		0COMX		7062	1	1.25%	22.50%	18.00%					
élèves externes		0ECOL		7062	1	1.25%	22.50%	18.00%					
hôtes de passage		0TICK		7062	1	1.25%	22.50%	18.00%					
		0REXC		7062	1	1.25%	22.50%	18.00%					

DEPENSES	Imputation budgétaire	
	Domaine	Activité
FCSH	REVST	2FCSH
FRAR	REVST	2FRAR
OCINT	ENT	0MATE
OCINT	ENT	0PENT
OCINT	ENT	0REPA
OCINT	OCINT	0OCINT
OCINT	HYG	0BACT
OCINT	ENT	0CONT

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 2		Calcul détaillé des recettes et des dépenses									
RECETTES		Montant des charges de fonctionnement et des reversements									
Elèves	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	FCSH	FRAR	OCINT				
demi-pension	0			0							
demi-pension 4 jours	18626	2.90	54 015.40	18626	675.19	12 153.47	9 722.77				
DP4J	0			0							
		Total	54 015.40	18626	675.19	12 153.47	9 722.77				
Convivres			Total	Nb rep	FCSH	FRAR	OCINT				
commensaux	1668	3.42	5 704.56	1668	71.31	1 283.53	1 028.82				
ecoliers occasionnels	20	2.90	58.00	20	0.73	13.05	10.44				
élèves externes	130	2.90	377.00	130	4.71	84.83	67.86				
hôte de passage	10	3.84	38.40	10	0.48	8.64	6.91				
		Total	6 177.96	1828	77.22	1 390.04	1 112.03				
		Total général	60 193.36	20454	752.42	13 543.51	10 834.80				

DEPENSES	Montant
FCSH	752.42
FRAR	13 543.51
OCINT	10 834.80
Total général	25 130.73

Dépenses hors crédit nourriture	25 130.73
Dépenses crédit nourriture	35 062.63
Coût unitaire moyen restauration/hébergement	2.94

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 3		Budget du Service Restauration Hébergement			
Domaines	Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes		
	Activités	Montant	Domaines	Activités	Montant
OCINT	CONTRIBUTION	5 039.80		Hébergement commensaux	5 704.56
Entretien	Contrats	2 735.00		hôte de passage	38.40
Entretien	Matériel et fournitures	1 000.00		produits scolaires élèves externes	377.00
Entretien	Produits d'entretien	800.00		Produits scolaires forfait 4 jours	54 015.40
Entretien	Réparations	1 000.00		repas fournis aux écoles	58.00
Hygiène et entretien	Contrôles bactériologiques	260.00	demi pension 4 jours	Produits scolaires forfait 4 jours	
Reversement CG86	Contribution au FCSH	752.42			
Reversement CG86	Reversement FRAR	13 543.51			
Crédit nourriture		35 062.63			
	Total général	60 193.36		Total général	60 193.36

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLÉ	Fonctions Educatives	ASSEDU			
		Total	2.75	77 557.08	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	AUTRES	2.75	77 557.08	
		P. CERTIFIES	2.48	892 946.10	
	Fonctions Education, Santé, Social	INFIRMIERE	11.49		
	Fonctions Encadrement, Administration et Finances	ADJENES	0.50	26 401.73	
		Pers de Direction	1.00	189 002.98	
CT-MET-EPCI		SAENES	1.00		
		Total	1.00		
Total	Fonctions Entretien & Maintenance		17.47	1 108 350.81	
	Fonctions Restauration & Hébergement	AGENT TERRITORIAL	2.90	33 199.38	
Total		CUISINIER	1.00	99 598.17	
		Total	3.90	132 797.55	
			24.12	1 318 705.44	

D.B.M. n°4		Exécutoire au 13/11/2017			Réf : SUBVENTION INTERBEV		Opération n°26		Type opération : 21 - Ressources spécifiques		
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	AP			OV/AND	Activité pédagogique SUBVENTION INTERBEV						
				7448	Autres subventions						
2	AP			OV/AND	Activité pédagogique SUBVENTION INTERBEV						
				OV/AND	SUBVENTION INTERBEV						
				OV/AND	SUBVENTION INTERBEV	0.00	65.50	65.50		65.50	65.50

D.B.M. n°5		Exécutoire au 28/11/2017			Réf : REGULARISATION RECRUTEMENT CAE		Opération n°27		Type opération : 21 - Ressources spécifiques		
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	ALO		CU	19CUI	Administration et logistique Contrats aidés						
				7445	Contrats uniques d'insertion (Fin. ASP) Subventions A.S.P.						
2	ALO		CU	19CUIR	Administration et logistique Contrats aidés					0.00	3 798,88
				19CUIIR	CAE IRCANTEC	0.00	236,84	236,84			3 798,86
3	ALO		CU	19CUIPE	Administration et logistique Contrats aidés						
				19CUIPE	CAE ASSEDIC OU POLE EMPLOI	0.00	218,24	218,24			
4	ALO		CU	19CUIURS	Administration et logistique Contrats aidés						
				19CUIURS	CAE URSSAF	0.00	593,36	593,36			
5	ALO		CU	19CUIREM	Administration et logistique Contrats aidés						
				19CUIREM	CAE SALAIRE NET	0.00	2 750,44	2 750,44			

Académie : **POTIERS**
Exercice : **2017**

Ordonnateur : **AUDONNET Thierry**
Comptable assignataire : **Violaine CAPRON**

MINISTERE : **Educacion Nationale**
Etablissement : **086002K**
COLLEGE ROMAIN ROLLAND
ROUTE DE CHATAIN

DEPARTEMENT :
VIENNE

Place B9.1
DBM INFO

Décisions budgétaires modificatives pour Information
Regroupées du n° 4 à n° 5

	DEPENSES			RECETTES				
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	72 963,18	65,50	73 028,68		72 963,18	65,50	73 028,68	
Vie de l'élève	6 394,03	0,00	6 394,03		6 394,03	0,00	6 394,03	
Administration et logistique	60 026,46	3 798,88	63 825,34		49 143,28	3 798,88	52 942,16	
Total services généraux (1)	139 383,67	3 864,38	143 248,05		128 500,49	3 864,38	132 364,87	
Restauration et hébergement	61 700,34	0,00	61 700,34		61 700,34	0,00	61 700,34	
Bourses nationales	7 860,00	0,00	7 860,00		7 860,00	0,00	7 860,00	
Total services spéciaux (2)	69 560,34	0,00	69 560,34		69 560,34	0,00	69 560,34	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	208 944,01	3 864,38	212 808,39		198 060,83	3 864,38	201 925,21	

Resultat prévisionnel	-10 883,18	0,00	-10 883,18
CAF ou IAF	-9 696,04	0,00	-9 696,04

OPERATIONS EN CAPITAL				SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
Total dépenses et recettes inscrites au Budget	208 944,01	3 864,38	212 808,39	198 060,83	3 864,38	201 925,21	

Académie :
POITIERS

Exercice : 2017

MINISTERE : Education Nationale

Etablissement : 0860002K

COLLEGE ROMAIN ROLLAND
ROUTE DE CHATAIN

86250 CHARROUX

Téléphone : 05 49 87 51 17

DEPARTEMENT :
VIENNE

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 4 à 5
Présentées pour information au Conseil d'administration

Ces décisions sont exécutoires aux dates indiquées sur la
pièce B10

AUDONNET Thierry, chef d'établissement